

DEC220769DR17

Décision portant délégation de signature à M. Daniel Boivin pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6205 intitulée Laboratoire de mathématiques de Bretagne-Atlantique (LMBA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu le code de la commande publique et ses textes d'application ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC213767DGDS du 20 décembre 2021 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6205 intitulée Laboratoire de mathématiques de Bretagne-Atlantique (LMBA), dont le directeur est M. Marc Quincampoix ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Daniel Boivin, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Brest, le 10/02/2022

Le directeur d'unité

Marc QUINCAMPOIX

